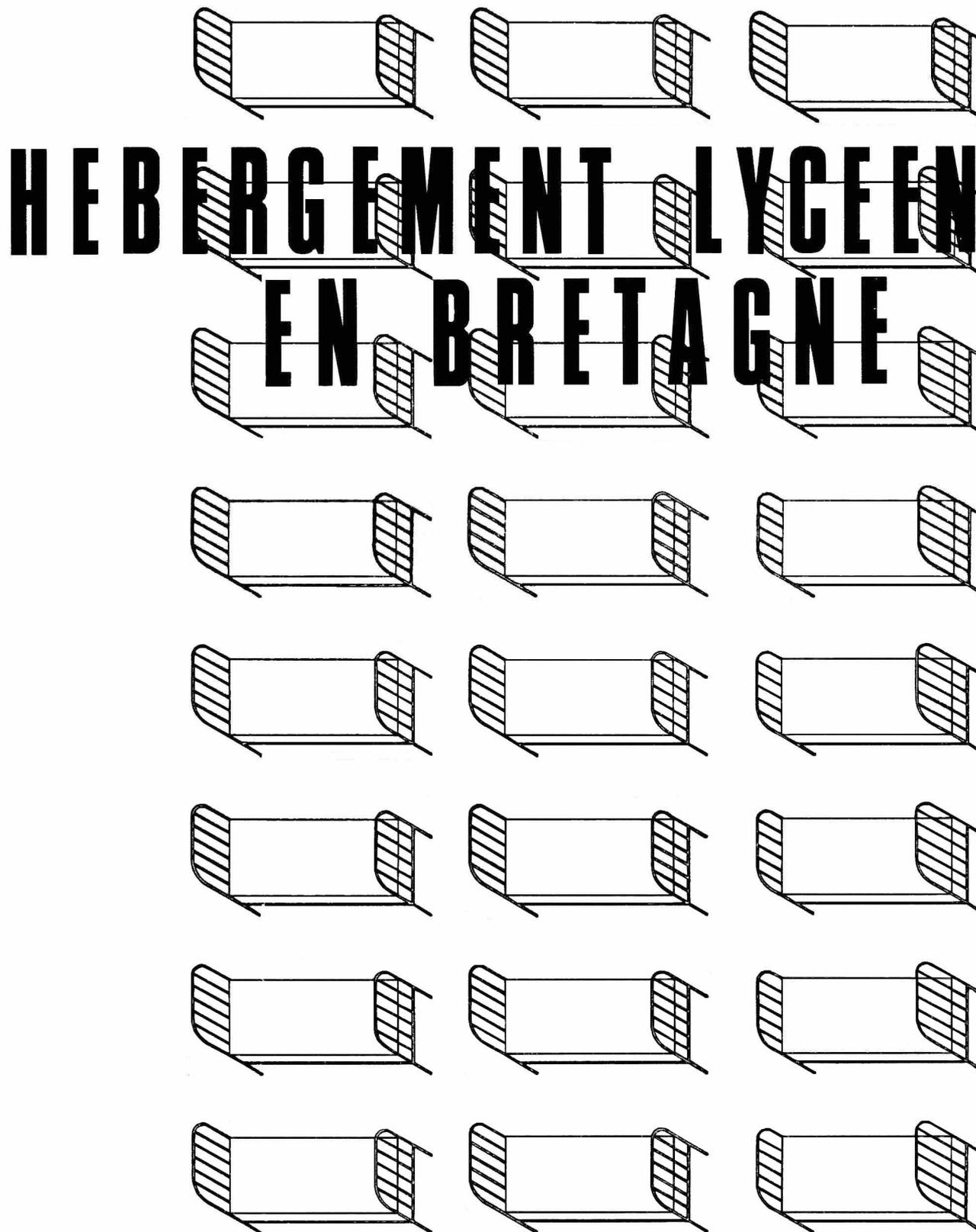
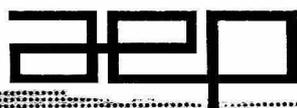


Conseil Régional de Bretagne



**HEBERGEMENT LYCEEN
EN BRETAGNE**



association pour l'environnement pédagogique

BRETAGNE

octobre 1986

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

HEBERGEMENT LYCEEN EN BRETAGNE

OCTOBRE 1986

Intervenants

J. Morfoisse, Professeur, ancien directeur du CAFOC de Bretagne
F. Hélard, pédagogue, chargée d'étude A.E.P.
E. Aumasson, secrétaire permanente A.E.P.
C. Bensimon, architecte-urbaniste
E. Eynard, psychosociologue, conseiller en formation d'adultes
P. Lefebvre, conseiller en formation d'adultes

avec la participation des équipes régionales de l'AROEVEN, les
CEMEA et l'OCCE.

Nous remercions Monsieur le Recteur d'Académie, MM. les Inspecteurs, les Proviseurs et le personnel administratif des lycées qui ont permis la réalisation et la diffusion des questionnaires.

et contribué à la réalisation de cette étude

ASSOCIATION POUR L'ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE
BRETAGNE

30 rue Brizeux 22000 Saint Briec T.96 33 17 96

SOMMAIRE

1 - HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE	P.	2
2 - METHODOLOGIE , MISE EN OEUVRE	P.	3
3 - RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT EN LYCEES	P.	5
I. <u>Les conditions d'hébergement en lycées</u>		
A. L'internat	P.	5
B. La Demi-Pension	P.	11
II. <u>Les conditions de transport pour les demi-pensionnaires</u>	P.	11
III. <u>Les conditions de restauration</u>	P.	13
IV. <u>Les conditions de vie dans les lycées</u>	P.	15
A. travail personnel	P.	15
B. Loisirs détente	P.	18
V. <u>Le point de vue du Personnel</u>	P.	21
1. Effectifs	P.	21
2. Ramassage scolaire	P.	22
3. Conditions de restauration	P.	23
4. Conditions de travail personnel et de loisirs-détente	P.	25
4 - CONCLUSIONS ET PISTES OUVERTES	P.	29
5 - ANNEXES 1 A 6	P.	31

2. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE ET MISE EN OEUVRE

La recherche sur le terrain s'est effectuée en 2 phases successives entre septembre 1985 et mai 1986.

- a) Une investigation qualitative qui avait pour but de circonscrire le champ de l'étude et de découvrir (par entretiens exploratoires non directifs), les éléments explicatifs des conditions d'hébergement dans les lycées.

Ont été réalisés à cet effet :

- une table ronde réunissant éducateurs, travailleurs sociaux, responsables de mouvements pédagogiques.
- 17 entretiens d'exploration complémentaire auprès de proviseurs, Conseillers Principaux d'Education, surveillants
- 18 entretiens d'exploration auprès d'élèves et de parents d'élèves Internes et Demi-Pensionnaires

- b) Une investigation quantitative

A partir de l'analyse du contenu des entretiens exploratoires, des questionnaires d'enquêtes ont été établis pour mesurer la fréquence des opinions décelées auprès d'un échantillon représentatif des publics concernés.

Pour ce faire, les critères retenus ont été les suivants :

1. Le type d'établissement = classique, technique, professionnel, polyvalent ou agricole (public et privé).
2. L'implantation géographique = les 4 départements de Bretagne (Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan)
3. Le type d'hébergement utilisé = L'internat, la demi-pension.
4. Le statut des personnes = élèves, parents d'élèves, personnels des établissements.

Trois questionnaires distincts à l'intention respectivement des utilisateurs de l'internat, de la demi-pension et des personnels des lycées, ont été distribués dans les établissements, de façon aléatoire et sans commentaires sur le fond pour éviter tout biais dans les réponses (cf. en annexe 6 les 3 questionnaires et le texte de présentation).

L'Echantillon réalisé (415 réponses exploitées) est composé de :

- 20 établissements (dont 4 privés), répartis sur les 4 départements de Bretagne

	CdN	Fin	I.V.	Morb.	total
Lycées Classiques	-	1	1	1	3
" Polyvalent	3	-	1	1	5
" Technique	1	2	1	1	5
" Profes.	2	1	1	1	5
" Agricole	1	-	1	-	2
	7	4	5	4	20

- 264 Utilisateurs de l'internat et 96 demi-pensionnaires
- 309 Elèves, 51 parents
- 55 Personnels des lycées

- Il s'agit principalement de réponses d'élèves internes (3 fois plus nombreux que les demi-pensionnaires).
- Les parents se sont beaucoup moins exprimés que les enfants.
- Les résultats obtenus ne peuvent sans doute pas être extrapolés sans précaution au public des élèves et parents d'élèves des lycées bretons, mais les deux sous-échantillons "Internes" et "Demi-Pensionnaires" permettent séparément une très bonne approche des problèmes rencontrés dans les établissements concernant les conditions d'hébergement : les réponses obtenues viennent des personnes les mieux renseignées et les plus concernées par les conditions de vie dans les lycées choisis.
- Simultanément à l'enquête de l'A.E.P., la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes de Lorient, a diffusé en mai 1986, et en concertation, un questionnaire auprès d'un groupe de stagiaires. 24 dossiers-réponses nous sont parvenus, de jeunes qui ont quitté l'école entre 16 et 19 ans, en classe de 5°, de C.P.A., de C.P.P.N. et de 2°.

Des informations intéressantes peuvent en être retirées, rapprochées d'opinions émises dans les questions ouvertes du questionnaire A.E.P., en particulier sur les conditions du travail personnel ou la participation aux loisirs offerts dans le lycée.

- Quant au Personnel des lycées, ils constituent une sorte de référence "objective" sur les questions concrètes comme celles des équipements, et leurs points de vue complètent utilement les informations recueillies auprès du Public.

3 - RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT EN LYCEES

I. LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT EN LYCEES

A. L'INTERNAT

1. Le dortoir est la formule de beaucoup la plus répandue dans l'échantillon

cf q.1.1. Précisez la forme d'hébergement qui vous est réservée

TOTAL (base 264 = Parents + Jeunes Internes)	
Dortoir	60%
Chambre	35%
N.R.	5%

2. Les installations sanitaires (lavabo-WC et même douche sont faciles d'accès (contigues à la chambre ou au même étage) et semblent donner satisfaction.

	Contigu à chb. ! ou dortoir	! au même ! ! étage	! à l'autre ! ! étage	! N.R. !	
douche	37%	38%	19%	6%	100%
W.C.	52%	44%	1%	3%	100%
Lavabo	72%	23%	1%	4%	100%

La situation est :

très satisfaisante = 12%))	65%
assez satisfaisante = 53%)		
peu satisfaisante = 27%))	33%
insatisfaisante = 6%)		
N.R. = 2%		
	-----	100%

3. A cause de la prédominance de la formule dortoir, l'accès libre à l'hébergement et l'allumage ou extinction individuel des lampes ne sont pratiqués que dans un tiers des cas :

cf q.1.2.3 Y a-t-il des horaires individuels variables ?

	oui	non	N.R.	(base 264)
- Allumage, extinction des lampes	38%	60%	2%	100%
- Accès libre dans la journée	26%	70%	4%	100%

Le personnel administratif confirme le manque de liberté dans l'accession aux dortoirs au cours de la journée, avec quelques exceptions pour le moment de midi (cf. chapitre V - 1.a). En contrepartie, des aménagements personnalisés (décors...) semblent généralement autorisés :

cf q.1.2.4 Est-il possible d'apporter des aménagements personnalisés (décors etc...) ?

Oui	Non
86%	14%

cf q.1.6 Pour quelles raisons n'avez-vous pas choisi la demi-pension?

- A cause du problème de transport (fatigue et perte de temps)	51%)	
- le coût des transports est trop élevé en raison de la distance	14%)	65%
- une chambre en ville revient trop cher	10%	
- on travaille mieux en internat	2%	
- à cause du travail des parents	1%	

(base 264, réponses multiples)

7. Les opinions générales relevées concernant l'hébergement en internat dans les lycées
(Parents, jeunes internes et demi-pensionnaires confondus =
(base 360)

a) Les raisons qui amènent à demander l'internat

Pondération des choix = 1° choix : 4 points, 2° choix : 3 points....)

1. un domicile trop éloigné (pb de transport, de fatigue)	986 points	
2. de meilleures conditions de travail (surveillance)	192	"
3. la volonté des parents (discipline, sécurité)	168	"
4. des raisons financières	62	"
5. à cause de la profession des parents	61	"
6. des transports insatisfaisants	56	"
7. des enfants difficiles (à problèmes)	26	"
8. le besoin de vie collective, le désir d'apprendre à vivre en commun	25	"
9. une option (section) inexistante dans un lycée plus proche	19	"

La discipline et la sécurité proposées par les établissements sont perçues de façon un peu divergente : les jeunes et leurs parents leur donnent une importance plus grande que le personnel administratif. (cf chap. V.5.1)

b) Les raisons qui font rejeter l'internat

1. les mauvaises conditions d'internat	348 points	
2. le coût trop élevé	295	"
3. le refus de la vie collective	193	"
4. un ramassage scolaire satisfaisant	84	"

Les freins les plus importants sont l'aménagement insuffisant des locaux et le coût de la pension.

Les conditions de travail sont un des facteurs de décision importants, mais sont appréciées de façon différente. Le manque apparent de cohérence dans les réponses nécessiterait une recherche plus approfondie.

Pour le personnel administratif, l'obstacle principal ne réside pas dans les mauvaises conditions d'internat, mais dans le coût trop élevé et le refus de la vie collective. (cf chap. V.5.2)

c) L'hébergement en lycée est préféré dans la majorité des cas à un hébergement ailleurs
cf q.4.2

- l'hébergement c'est mieux dans le lycée =	57%
- " " " ailleurs =	32%
- ne se prononcent pas =	11%
	(base 360)

d) L'hébergement en lycée serait encore davantage accepté moyennant un meilleur aménagement et plus de liberté pour les internes

cf q.4.3 Quelles améliorations faudrait-il apporter pour que l'internat soit davantage accepté?

- un meilleur aménagement =	44%
- plus de liberté =	24%
- plus d'activités =	9%
- baisser le prix de la pension =	5%
	(base 360)

A remarquer que c'est dans un même élan que le personnel administratif cite avec insistance l'amélioration des locaux et équipements.

Le désir pour certains de parvenir à une autodiscipline fait suite à la demande plus générale de "meilleure animation et encadrement". (cf chap. V.5.4)

e) Le choix de l'internat dans un grand lycée éloigné est jugé nettement préférable à l'externat dans un petit lycée proche.
C'est l'attrait de la grande ville, le souhait de trouver de meilleurs équipements et surtout un plus grand nombre d'options.
cf. q.4.4.

- choix pour internat, grand lycée éloigné =	70%
* à moins de 100 km.....	47%
* à plus de 100 km.....	6%
* sans indications de km.....	17%
- choix pour externat, petit lycée proche =	19%
- ne se prononcent pas =	11%

(base 360)	100%

Le choix du lycée éloigné se fait en raison : (cf. q.4.4.)

- de la possibilité du grand nombre d'options =	950 points
- des équipements plus nombreux et mieux adaptés =	820 "
- des possibilités culturelles importantes =	750 "
- d'une plus grande émulation entre élèves =	655 "

Quand on préfère l'externat dans un petit lycée proche c'est pour :

- une ambiance plus familiale, moins d'anonymat =	263 points
- une diminution des coûts (transports + hébergement) =	245 "

- moins de fatigue pour les élèves = 220 "
- une surveillance plus facile de la part des parents = 129 "

f) Un hébergement en foyer (étudiants ou jeunes salariés) ne serait pas repoussé, mais paraît hors contexte (la moitié des familles n'arrivent pas à se prononcer sur ce point); la majorité civile de l'élève ne changeant rien au problème.

Ceux qui se prononcent y sont largement favorables, et même en dessous de 18 ans.

cf q.4.5 Que pensez-vous de la formule hébergement en foyers....?

- favorables = 46%
- défavorables = 8%
- sans opinion = 46%

(base 360)

Pour le personnel administratif, la proportion des "sans opinion" se renverse au profit des "défavorables" en raison de l'absence d'encadrement.

A partir de quel âge pensez-vous cet hébergement possible?

- avant 18 ans = 26%
- après 18 ans = 28%
- sans opinion = 46%

Les parents donneraient-ils leur autorisation aux moins de 18 ans?

- oui = 27%
- non = 26%
- sans opinion = 47%

g) L'hébergement chez l'habitant éveille un peu plus de méfiance, mais il apparaît cependant plus adapté aux mineurs :

cf q.4.6 Que pensez-vous de l'hébergement chez l'habitant?

- favorable = 39%
- défavorable = 19%
- ne se prononcent pas = 42 %

(base 360)

A partir de quel âge pensez-vous cet hébergement possible?

- avant 18 ans = 32%
- à partir de 18 ans = 21%
- ne se prononcent pas = 47%

(base 360)

Les parents donneraient-ils leur autorisation aux moins de 18 ans?

- oui = 38%
- non = 17%
- ne se prononcent pas = 45%

(base 360)

L'inadaptation de ce mode d'hébergement à la maturité des élèves le fait totalement rejeter par le personnel administratif.
(cf chap. V.5.5)

B. LA DEMI-PENSION

1. Le coût trimestriel de la demi-pension est situé entre 400 F. et 800 F. par la moitié des demi-pensionnaires (c'est-à-dire deux fois moins que l'internat).

cf q.1.9 Quel est le coût par trimestre de la demi-pension?

- moins de 400 F. = 2%
- de 400 à 500 F. = 10%
- de 501 à 800 F. = 39%
- de 801 à 1000 F. = 8%) concerne les établissements privés
- plus de 1000 F. = 3%) qui incluent des frais de scolarité
- N.R. = 38%

100% base 96 = Parents et jeunes demi-pensionnaires

(cf chap. V.1.b)

2. On choisit la demi-pension quand le lycée est trop loin pour que l'externat soit possible, mais suffisamment proche pour ne pas justifier d'internat.

cf q.1.7 Pour quelles raisons avez-vous choisi la demi-pension?

- le domicile est trop loin 53%
- pour raisons financières (économiser transports de midi et coût de l'internat) 6%
- pour avoir la possibilité d'être en famille le soir 5%
- c'est le choix des parents 5%
- autres raisons... 13%
- Non réponse 18%

(base 96)

cf q.1.8 Pour quelles raisons n'avez-vous pas choisi l'hébergement en internat?

- le domicile proche 41%
- pour travailler plus et mieux 9%
- pour raisons financières 8%
- pour avoir une vie familiale 6%
- par rejet d'une expérience précédente 4%
- autres raisons 13%
- Non réponse 20%

Les raisons du choix Externat, Demi-pension, Internat sont multiples, différentes suivant les situations actuelles ou possibles de chacun. Cela mérite une étude plus affinée.

II. LES CONDITIONS DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES

1. Deux élèves sur trois utilisent le ramassage scolaire ou un transport public

cf q.1.1 Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement...

- | | | |
|--------------------------------|-----|---|
| - un moyen de transport public | 32% | Le personnel administratif donne comme pourcentage d'élèves utilisant le ramassage scolaire, la moitié des effectifs. |
| - le ramassage scolaire | 40% | |
| - voiture, vélo | 19% | |
| - à pied | 9% | |
- (base 96)

2. La plupart des demi-pensionnaires passent de 10 h à 12 h en dehors de chez eux

- les 3/4 d'entre eux doivent quitter la maison le matin entre 7 h et 8 h, et 14% partent encore plus tôt.

cf q.1.2 Quels sont les horaires de départ le matin de la maison?

- | | | |
|----------------|-----|-----------|
| - de 6 h à 7 h | 14% | (base 96) |
| - de 7 h à 8 h | 75% | |
| - après 8 h | 9% | |
| - Non réponse | 2% | |

- plus de la moitié d'entre eux ne sont pas de retour le soir avant 18 h ou 19 h.

cf q.1.2 Quels sont les horaires de retour le soir à la maison?

- | | |
|------------------------------------|-----|
| - de 16 h à 17 h | 5% |
| - de 17 h à 18 h | 38% |
| - de 18 h à 19 h | 52% |
| - après 19 h | 1% |
| - variable selon les jours ou N.R. | 4% |

(base 96)

Ces horaires ne prennent pas en compte la quantité de travail qui reste à faire à la maison.

3. Le confort des moyens de transport n'est pas mis en cause

cf q.1.3 Estimez-vous que les moyens de transport sont :

- | | |
|----------------------------|-----|
| - très, assez confortables | 63% |
| - peu ou pas confortables | 22% |
| - ne se prononcent pas | 15% |

(base 96)

4. La sécurité semble assurée pour les 3/4 des demi-pensionnaires

cf q.1.4 La sécurité de ces moyens de transport vous semble :

- | | | |
|---------------------------|-----|-----------|
| - très ou assez bonne | 74% | (base 96) |
| - mauvaise, très mauvaise | 11% | |
| - ne se prononcent pas | 15% | |

5. Le coût n'est pas jugé excessif

cf q.1.5 Le coût de ces transports vous paraît-il :

- assez ou très élevé 39%
- peu ou très peu élevé 43%
- sans opinion 18%

(base 96)

6. Une modification éventuelle du temps scolaire entraîne autant d'avis favorables que défavorables

cf q.1.10 Souhaiteriez-vous des modifications du temps scolaire?

- oui = 49%
- non = 48%
- sans opinion = 3%

(base 96)

Suivant leur appartenance à un LEP ou un lycée classique, les souhaits de modifications émis par les jeunes varient. Il serait intéressant de rechercher les horaires de cours journaliers et hebdomadaires.

III. LES CONDITIONS DE RESTAURATION

A. Horaires des services

- La plupart des internes peuvent prendre leur petit déjeuner entre 7 h 15 et 7 h 50 et dînent le soir entre 18 h 30 et 19 h 30.
- A midi, la majorité des élèves déjeunent à 12 h mais les services peuvent s'étaler jusqu'après 13 h 30 (8%) ou commencer avant 12 h (15%).

cf q.2.1

HORAIRES DES SERVICES

MATIN	avant 7h30	en continu	non réponse		
Internes (base 264)	29%	69%	2%		
MIDI	av. 12h	12h	12h30	12h30 à 13h	après 13h
Internes et 1/2 pensionnaires (base 360)	15%	57%	8%	12%	8%
SOIR	18h30-18h45	19h	19h30	non réponse	
Internes (base 264)	45%	52%	2%	1%	

B. Type de service

Le service à table est pratiquement aussi fréquent que le self, mais à noter que 2/3 des établissements ont des salles à manger de 60 à 180 rationnaires, regroupés par tables de 8 dans 43% des cas (cf chap. V.3.3)

cf q.2.2 Service à table = 46%
Self-service = 52%
Non réponses = 2%

C. Appréciations sur la restauration

1. En ce qui concerne le cadre et l'organisation

- On note une nette satisfaction pour l'ambiance et le temps imparti au repas (les 2/3 des jeunes se montrent satisfaits) et l'administration aussi.
- La satisfaction est plus mitigée (48%) pour la circulation des jeunes (37% d'insatisfaits)
- Les opinions défavorables sont plus nombreuses que les favorables pour le temps d'attente et le bruit, (47% et 45% chez les jeunes). L'administration pose ces deux questions seulement dans un établissement sur 4.

cf q.2.3 Quelle est votre appréciation sur le cadre et l'organisation? (base 360)

	bonne très bonne	mauvaise très mauvaise	ne se prononcent pas
Ambiance Cadre	63%	21%	16%
Temps pour le repas	60%	28%	12%
Circulation des élèves	48%	37%	15%
Bruit	40%	45%	15%
Temps d'attente	36%	47%	17%

2. En ce qui concerne les repas

La quantité est jugée suffisante par plus des 2/3 des jeunes, mais la majorité d'entre eux n'apprécient pas la qualité; l'administration estime à 90% que les problèmes qualité et quantité ne se posent pas.

cf q.2.4 Quelle est votre appréciation concernant les repas?
(base 360)

	bonne très bonne	mauvaise très mauvaise	ne se prononcent pas
--	---------------------	---------------------------	----------------------

qualité	43%	54%	3%
quantité	68%	29%	3%

Ces appréciations sur les repas et leur organisation sont confirmées par des commentaires ou suggestions libres apportés par près des 2/3 des usagers interrogés.

<u>Commentaires</u>		<u>Suggestions</u>	
- Repas peu variés, peu équilibrés	23%	- Equilibrer et varier les repas	26%
- Qualité, quantité et choix insuffisants - c'est mauvais ou trop gras	18%	- Améliorer qualité et quantité	14%
- Service trop rapide	9%	- Allonger le service	4%
- Service trop lent	1%	- <u>Faire un self</u>	7%
- Mauvais cadre	2%	- Avoir un cadre plus agréable	4%
- Sans commentaires	36%	- pas de suggestions	36%

Ceux qui s'expriment souhaitent donc des repas plus variés (23% à 26%), de meilleure qualité (14% à 18%), un allongement des services (de 4% à 9%) et un cadre encore plus agréable (2% à 4%).

3. La possibilité d'un casse-croûte, en dehors des repas est toujours la bienvenue

Dans près de la moitié des cas, il n'y a pas de possibilité de casse-croûte. Plus des 2/3 de ceux qui en sont privés souhaiteraient en bénéficier.

cf q.2.5 Existe-t-il, en dehors des repas, des possibilités de casse-croûte? (base 360)

Oui	= 53%	
Non	= 45%	= Souhaiteriez-vous en avoir : oui 32%
Non réponse	= 13%	non 13%

IV. LES CONDITIONS DE VIE (hors classes) DANS LES LYCEES

Conditions de travail et de détente (pour internes et demi-pensionnaires).

A. Le travail personnel (Sous quelle forme? - A quel endroit? - A quels moments?)

Les possibilités mises à disposition des jeunes vont des études surveillées (citées par la grande majorité des personnes interrogées = 58%) aux groupes de travail entre élèves (23%) en passant par les études libres ou le C.D.I.
4% seulement signalent la mise sur pied de groupes de travail avec aide, en concordance avec la réponse de l'administration (5%)

cf q.3.1 Quelles possibilités existent pour le travail personnel?

(Base 360) - réponses multiples

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| 1. Etudes surveillées | = 58% |
| 2. Etudes libres | = 53% |
| 3. Utilisation des ressources C.D.I. | = 46% |
| 4. Groupes de travail entre élèves | = 23% |
| 5. Groupes de travail avec aide | = 4% |

N.B. Pour mieux interpréter les réponses sur ce thème du travail, il serait préférable de séparer Internes et demi-pensionnaires (car le poids des Internes dans l'échantillon donne aux réponses globalisées une orientation trop forte sur les conditions faites aux Internes).

1°. Les études surveillées

Elles sont organisées un peu partout, en dortoir le soir et pendant la journée, en salle de classe, dans une permanence, plus rarement au CDI.

cf q.3.1	<u>Dans quels locaux</u>	<u>A quels horaires</u> (taux élevé de non-réponse sur horaires)		
(base 209)	Dortoir	41%	Le soir	28%
(*)	Salle de classe	29%	aux heures de per-	10%
	Permanence étude	28%	manence	
	CDI	2%	Toute la journée	7%
			A la pause de 12h	1%
			Non réponse	54%

Il semble que la pause de midi soit rarement utilisée (est-ce un problème de manque de possibilité de surveillance?).

2°. Les études libres se font dans les mêmes locaux, mais sont mieux réparties sur la journée.

(*) base : ici total des réponses à cette question recueillies parmi les jeunes et leurs parents.

cf q.3.1	<u>Dans quels locaux?</u>	<u>A quels horaires?</u>		
(base 192) (*)	Dortoir	58%	Le soir	24%
	Salle classe	21%	Tte la journée	19%
	Permanence étude	15%	Aux heures de	
	CDI	5%	permanence	13%
	Foyer	1%	A la pause de midi	8%
			Non réponse	36%

3°. L'utilisation des ressources C.D.I.

Cela est possible bien sûr au CDI même, soit toute au long de la journée (44%), soit à des heures de permanence (19%). A noter la forte fréquentation du CDI tout au long de la journée, et même à la pause de midi.

cf q.3.1	<u>Dans quels locaux</u>	<u>A quels horaire</u>		
(base 167) (*)	- au CDI	83%	- Tte la journée	44%
	- Salle de classe	8%	- Aux heures de	
	- Dortoir	5%	permanence	19%
	- Permanence étude	4%	- Pause de 12 h	10%
			- Le soir	1%
			- Non réponse	26%

4°. Des groupes de travail entre élèves

Ils fonctionnent le plus souvent en salle de classe ou au dortoir, souvent aussi au CDI, plus rarement à la Permanence étude ou au Foyer.

Le moment le plus favorable semble le soir, mais il peuvent aussi s'organiser en cours de journée, aux heures de permanence, et même parfois à la pause de midi.

cf q.3.1	<u>Dans quels locaux</u>	<u>A quels horaires</u>		
(base 82) (*)	- Salle de classe	34%	- Tte la journée	10%
	- Dortoir	31%	- Le soir	12%
	- CDI	9%	- Heures Perm.	9%
	- Perm. étude	9%	- Pause de 12h	4%
	- Foyer	9%	- Non réponse	65%

5°. Des groupes de travail avec aide

Les quelques groupes de travail qui fonctionnent ont lieu évidemment en classe (avec l'aide d'un professeur ou d'un surveillant) mais aussi au CDI ou le soir au dortoir.

cf q.3.1	<u>Dans quels locaux</u>	<u>A quels horaires</u>		
(base 14)	Salle de classe	50%	Heures de Perm.	36%
	CDI	21%	Soir	14%
	Dortoir	21%	Tte la journée	7%
	Perm. étude	7%	Pause de 12 h	7%
			Non réponse	36%

(*) base : ici total des réponses à cette question recueillies parmi les jeunes et leurs parents.

On remarquera le faible taux de réponses à ces deux questions concernant l'existence de groupes de travail entre élèves ou avec aide.

Si le temps pour travailler peut être considéré comme suffisant (les 2/3 des élèves interrogés s'en satisfont), près de la moitié d'entre eux regrettent de ne pas être aidés ou soutenus dans leur travail personnel, et un tiers estiment que les locaux ne sont pas adaptés pour cela; en lycée technique ou professionnel, la demande est claire d'outils minima à disposition : tables à dessin, ordinateurs, machines à écrire; beaucoup souhaiteraient l'accès aux sources documentaires. "L'étude" banalisée est sérieusement remise en question.

cf q.3.2 Pour le travail personnel, hors la classe, dans l'établissement scolaire, estimez-vous qu'il existe

(base 360)

- assez de temps	68%	- pas assez de temps	22%	- N.R.	10%
- assez de soutien	20%	- pas assez d'aide	47%	- N.R.	43%
- assez de locaux et moyens pour travailler	53%	- pas assez de locaux et moyens	30%	- N.R.	17%

B. Les activités loisirs-détente

1. Un foyer socio-éducatif

- Plus du quart des élèves n'en disposent pas

cf q.3.5.1 Existe-t-il un Foyer Socio-Educatif? (base 360)

Oui	= 67%
Non	= 27%
Non réponse	= 6%

- Le foyer n'a pas toujours de locaux propres, il utilise parfois des classes ou dortoirs désaffectés; 1/4 seulement de l'ensemble des réponses signale l'existence de locaux spécifiques au Foyer.

cf q.3.5.1 Si oui (67% : base 240)

* <u>dans quels locaux</u>	1. Foyer	40%
	1. Ancienne classe	10%
	1. Ancien dortoir	7%
	1. Divers (local photo)	21%
	1. Non réponse	22%

* <u>quels équipements</u>	1. Matériel vidéo	52%
	1. Jeux divers	38%
	1. Hi-Fi	25%
	1. Bar cafétaria	17%
	1. Labo-photo	3%
	1. Biblio-Magazines BD	3%
	1. Matériel sport	2%

* <u>quelles activités</u>	1. Vidéo	21%
	2. Sport Danse	15%
	3. Jeux	15%
	4. Photo	13%
	5. Musique	10%
	6. Théâtre	8%
	7. Ciné-club	8%
	8. Lecture BD	8%
	9. Bar-Cafétaria	8%
	10. Clubs	4%
	11. Modélisme	3%
	12. Concours	3%

* <u>quels sont les animateurs</u>	1. Les élèves	47%
	2. Des surveillants	14%
	3. Des professeurs	8%
	4. Des conseillers d'éducation	4%
	5. Animateurs ext.	1%
	6. Pas d'animateurs	4%

* Participez-vous à ces activités?

Oui	=	27%	
Non	=	48%	Sinon pourquoi?
Non réponse	=	25%	
			1. manque de temps
			2. inintéressant
			3. pas assez d'acti- vité
			4. pas assez de liberté
			5. /autres occupations /horaires inadéquats /rentre après les cours
			/sans réponse
			15%
			5%
			2%
			1%
			20%

			48%

* Votre point de vue sur le Foyer

- c'est bien	32%
- pas assez d'activité	12%
- pas assez de liberté	3%
- pas de personnes entreprenantes	3%
- inintéressant pour les Internes	3%
- il y a du bon matériel	3%
- Non réponse	44%

Il faut noter les réponses multiples à ce groupe de questions, et surtout les rapprocher des réponses de l'administration ligne à ligne ; exemples :

- 60% des établissements proposent une activité sport, danse, théâtre : 23% des élèves le remarquent.
- 30% proposent une activité lecture, dessin : 8% des élèves y font référence.

Les animateurs sont aussi diversement perçus : l'administration nomme les professeurs dans le quart de ses réponses, les élèves pour 8% seulement.

2. Les autres possibilités de loisirs-détente

cf q.3.5.2 Existe-t-il d'autres possibilités de loisirs-détente?

Les réponses ne font guère apparaître une relative intégration des loisirs du lycée aux équipements offerts par les communes.

(base 360)	Oui	=	61%
	Non	=	9%
	Non réponse	=	30%

Si oui (61% : base 221) Quelles activités?

- Sports au lycée	65%
- Sports s/équipements municipaux	8%
- Vidéo au lycée	24%
- jeux au lycée	12%
- Lecture au lycée	1%
- Travail manuel, peinture, groupes tiers-monde	6%

(base 221) Quels horaires?

- le soir	42%
- le mercredi après midi	25%
- à la pause de midi	22%
- dans la journée	10%
- avant les cours du matin	1%

Ultérieurement, on pourra rechercher la participation spécifique des internes au Foyer socio-éducatif.

V. POINT DE VUE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

1. Effectifs

	CdN	Fin.	I.V.	Morb.	total	
Internes garçons	1218	519	519	609	2865	13%
Internes filles	530	632	353	511	2026	9%
1/2 Pensionnaires	1740	2352	3071			
Internes Externés	60	17	7	6252	17585	78%
Externes	710	1926	1117			
Effectif total	4591	5446	5067	7372	22476	100%
Moyenne/établissement	656	1362	1267	1474	1124	

Les lycées accueillent en moyenne plus de 1000 élèves chacun dont 1/5ème sont internes.

a - Equipement des chambres

- Pour toilette : en moyenne 1 douche pour 9 internes
1 WC pour 12 internes
1 lavabo pour 2 internes

A titre de comparaison, nous reproduisons ici le tableau des réponses des internes à la question sur l'équipement sanitaire.

	Contigu à chambre ou dortoir	au même étage	à un autre étage	N.R.
cf q. 1.21 douche	37%	38%	19%	6%
W.C.	52%	44%	1%	3%
lavabo	72%	23%	1%	4%

- Pour le travail personnel : rien d'autre semble-t-il qu'une chaise et une table.

Les chambres ou dortoirs ne sont accessibles en général que le soir après 17 heures - quelques exceptions au moment de midi.

Commentaires : locaux jugés vétustes et peu adaptés

Ici le tableau des réponses d'internes.

cf q.1.2.3 Y a-t-il des horaires individuels variables ?

	oui	non	N.R. (base 264)
- Allumage, extinction des lampes	38%	60%	2%
- Accès libre dans la journée	26%	70%	4%

b) <u>Coût annuel par famille</u>	<u>Public</u>	<u>Privé</u>
Internat	4800 F	8000 F
Demi-Pension	2000 F	3800 F

2. Conditions du ramassage scolaire

a) Nombre d'élèves qui utilisent le ramassage scolaire

Près de la moitié des effectifs scolarisés

Fourchette basse 5000 élèves/13 lycées ayant répondu = Int. = 385

Fourchette haute 6500 " " " " " = Int. = 500

cf q.1.1 Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement...

- un moyen de transport public	32%	Le personnel administratif donne comme pourcentage d'élèves utilisant le ramassage scolaire, la moitié des effectifs. (base 96)
- le ramassage scolaire	40%	
- voiture, vélo	19%	
- à pied	9%	

+ tableau élèves p.7 (cf.q.1.1)

b) Durée des trajets

- . Durée maximale Aller-Retour = 2 heures et plus pour 8 lycées sur 14 ayant répondu
- . Durée moyenne = env. 1 heure
- . horaires extrêmes = de 7 heures à 19 heures

c) Horaires des cours

- . Début de journée : 8 heures
- . Fin de journée = après 18 heures pour la moitié des lycées

d) Estimez-vous souhaitable

- de réduire les effectifs en internat en augmentant le ramassage

Oui = 15% Non = 75% Non répondu = 10%

- de réduire les effectifs du ramassage en augmentant l'hébergement en Internat

Oui = 50% Non = 45% Non répondu = 5%

Sauf en Côtes du Nord et Finistère, les établissements ne souhaitent pas réduire l'Internat, surtout si c'est pour augmenter encore les effectifs du ramassage scolaire.

3. Conditions de restauration

a. Nombre et horaires des services base 20 établissements

	Nombre de services		Horaires			
	1	2	Avant 7h	Après 7h	Continu	NR
Matin	100%		10%	70%	10%	10%
Midi	55%	45%	75%	10%	10%	5%
Soir	100%		75%	20%		5%

b. Type de service

A table = 45%
En self = 50% avec 1 file = 35%
Non réponse = 5%

c. Effectifs

par salle de :
30 à 60 = 10% des établissements
61 à 120 = 35%
120 à 180 = 10%
181 à 240 = 15%
241 à 300 = 5%
Non Réponse = 25%

par tables de :
4 = 10%
6 = 35%
8 = 45%
Non Réponse = 10%

Près du tiers des établissements utilisent des salles contenant plus de 120 élèves, et 45% regroupent les jeunes par tables de 8.

d. Degré de satisfaction sur le cadre et l'organisation

	Satisfaction	Insatisfaction	Non Réponse	
Ambiance	75%	15%	10%	100%
Bruit	70%	25%	5%	-
Circulation des élèves	70%	30%	-	-
Circulation matériel	70%	25%	5%	-
temps disponible/élève	75%	15%	10%	-

Plus d'un établissement sur 4 marque son insatisfaction en ce qui concerne les possibilités de circulation des élèves, la circulation du matériel et le bruit.

Ici, pour comparaison, nous reproduisons le tableau des réponses d'élèves et parents (q. 2.3)

Quelle est votre appréciation sur le cadre et l'organisation?
(base 360)

	bonne très bonne	mauvaise très mauvaise	ne se prononcent pas
Ambiance Cadre	63%	21%	16%
Temps pour le repas	60%	28%	12%
Circulation des élèves	48%	37%	15%
Bruit	40%	45%	15%
Temps d'attente	36%	47%	17%

e. Degré de satisfaction concernant les repas

	Satisfaction	Insatisfaction	Non Réponse	
Qualité	90%	10%	-	100%
Quantité	95%	-	5%	100%
Conditions de travail du personnel	60%	35%	5%	100%

1 établissement sur 3 déplore de mauvaises conditions de travail pour leurs personnels, mais presque tous se satisfont des repas tant du point de vue de la qualité que de la quantité.

Réponses des élèves et parents (q. 2.4)

	Quelle est votre appréciation concernant les repas? (base 360)		
	bonne très bonne	mauvaise très mauvaise	ne se prononcent pas
qualité	43%	54%	3%
quantité	68%	29%	3%

4. Conditions de travail personnel et de loisirs détente

a. Les formes de travail personnel

- Etudes surveillées le soir = 60% des établissements
- Etudes libres le soir = 60% " "
- Ressources CDI (parfois à midi) = 55% " "
- Groupes de travail entre élèves = 35% " "
- Groupes de travail avec aide = 5% " "

Réponses des élèves et parents (q. 3.1)

cf q.3.1 Quelles possibilités existent pour le travail personnel?
(Base 360 - réponses multiples)

1. Etudes surveillées = 58%
2. Etudes libres = 53%
3. Utilisation des ressources C.D.I. = 46%
4. Groupes de travail entre élèves = 23%
5. Groupes de travail avec aide = 4%

b. Les conditions de loisirs-détente

- A une rare exception près, tous les établissements ont un foyer socio-éducatif. Un local est souvent prévu à cet effet, mais parfois est utilisée soit une salle de jeu, soit la bibliothèque, ou la salle de musique.
- Les activités et équipements les plus souvent mentionnés par les établissements sont les suivants :

- sport, danse, théâtre = 60% des établissements
- club vidéo = 45% " "
- labo photo = 40% " "
- dessin, lecture = 30% " "
- musique = 25% " "
- jeux divers = 25% " "
- cafeteria = 20% " "
- club informatique = 15% " "
- ciné-club = 5% " "

- Les animateurs peuvent être très divers selon les établissements

- des professeurs	= 25%	des établissements
- C.E. et C.P.E.	= 25%	" "
- des élèves	= 20%	" "
- des animateurs ext.	= 10%	" "
- des surveillants	= 5%	" "

En dehors du Foyer, les autres possibilités de loisirs signalées par 50% des établissements concernent surtout le sport, la musique, la danse et la piscine.

- Des sorties libres sont en outre autorisées :

- le mercredi après-midi	= 50%	des établissements
- pendant la journée, en dehors des cours	= 40%	" "
- à la pause de midi	= 20%	" "
- avant le repas du soir	= 15%	" "

Réponses des élèves et parents (q. 3.5.1 sur le Foyer socio-éducatif).

* <u>quels équipements</u>	Matériel vidéo	52%
	Jeux divers	38%
	Hi-Fi	25%
	Bar cafétaria	17%
	Labo-photo	3%
	Biblio-Magazines BD	3%
	Matériel sport	2%

* <u>quelles activités</u>	1 Vidéo	21%
	2 Sport Danse	15%
	3 Jeux	15%
	4 Photo	13%
	5 Musique	10%
	6 Théâtre	8%
	7 Ciné-club	8%
	8 Lecture BD	8%
	9 Bar-Cafeteria	8%
	10 Clubs	4%
	11 Modélisme	3%
	12 Concours	3%

* <u>quels sont les animateurs</u>	1. Les élèves	47%
	2. Des surveillants	14%
	3. Des professeurs	8%
	4. Des conseillers d'éducation	4%
	5. Animateurs ext.	1%
	6. Pas d'animateurs	4%

5. Opinions sur l'internat

a. Raisons pour demander l'internat : base 55 = Personnel Admin.
(Pondération des choix : 4 points 1er choix, 3 points 2ème choix..)

1. Domicile trop éloigné (fatigue des transports)	= 61 points
2. Avoir de meilleures conditions de travail (sous surveillance)	= 42 "

3. Raisons financières	=	15	"
4. A cause de la profession des parents	=	14	"
5. Pour discipline et sécurité	=	7	"
6. Section inexistante dans lycée plus proche	=	5	"
7. Transports insatisfaisants	=	5	"
8. A cause d'enfants à problème	=	4	"
9. Besoin de vie collective - Apprendre à vivre en commun	=	3	"

Réponses des élèves et parents à la même question :

Les raisons qui amènent à demander l'internat
Pondération des choix = 1° choix : 4 points, 2° choix: 3 points....)

1. un domicile trop éloigné (pb de transport, de fatigue)		986	points
2. de meilleures conditions de travail (surveillance)		192	"
3. la volonté des parents (discipline, sécurité)		168	"
4. des raisons financières		62	"
5. à cause de la profession des parents		61	"
6. des transports insatisfaisants		56	"
7. des enfants difficiles (à problèmes)		26	"
8. le besoin de vie collective, le désir d'apprendre à vivre en commun		25	"
9. une option (section) inexistante dans un lycée plus proche		19	"

b. Raisons pour refuser l'internat (selon personnel administratif)

1. Coût trop élevé	=	38	points
2. Refus de vie collective	=	37	points
3. Les mauvaises conditions d'internat	=	31	points
4. Ramassage scolaire satisfaisant	=	4	points

Selon les personnels des établissements, dans l'état actuel des hébergements, seuls l'éloignement excessif et le souci de profiter de meilleures conditions de travail peuvent vaincre les freins du coût trop élevé et l'appréhension d'une vie en collectivité.

Réponses des élèves et parents à la même question :

Les raisons qui font rejeter l'internat

1. les mauvaises conditions d'internat		348	points
2. le coût trop élevé		295	"
3. le refus de la vie collective		193	"
4. un ramassage scolaire satisfaisant		84	"

c. Liste des problèmes relatifs à l'hébergement

1. <u>des locaux mal adaptés</u> , pas de self, ni foyer structuré	58 points
2. Le manque de liberté et d'intimité contraire à l'évolution des moeurs	21 points
3. Le manque d'encadrement compétent	20 "
4. Le problème des trajets	10 "
5. L'inadaptation aux populations d'âge différent	8 "
6. Le coût global trop élevé	6 "
7. Le manque d'équilibre travail-détente	6 "
8. La fermeture en week-end	4 "
9. Les élèves majeurs sous la responsabilité légale de l'institution	4 "
10. La difficulté à trouver des chambres	4 "
11. Le manque de réelles possibilités de travail personnel.	4 "

d. Les améliorations pour que l'internat soit davantage accepté

1. <u>Améliorer locaux et équipements</u>	= 81 points (= cri du coeur)
2. Meilleure animation et encadrement	= 34 points
3. Parvenir à l'autodiscipline	= 7 "
4. Baisser le coût par les subventions	= 6 "
5. Ouvrir l'internat en permanence (cf Cité U.)	= 6 "
6. Ne pas présenter l'internat comme punition	= 4 "
7. Eviter d'astreindre l'individu aux exigences du groupe	= 4 "
8. Eviter l'enfermement - Sortir cadre scolaire	= 4 "
9. Logement en ville suivi par éducateur	= 3 "

e. Opinions sur l'hébergement lycéen

	Satisfaction	Insatisfaction	Non Réponse	
En Foyer	50%	45%	5%	100%
Chez l'habitant	25%	70%	5%	"

Si la formule Foyer est très controversée, à cause de l'absence d'encadrement, le logement chez l'habitant est franchement rejeté comme inadapté à la maturité des élèves.

4 - CONCLUSIONS ET PISTES OUVERTES

1. Sur le dispositif

L'outil utilisé à savoir le questionnaire s'est avéré très pertinent. Quant à l'enquête, non seulement elle n'a provoqué aucune réticence mais elle a suscité un vif intérêt chez tous les interrogés. Le problème est donc bien d'actualité.

2. Premières conclusions générales

L'enquête voulait d'abord restituer un "état des lieux". D'autre part nous avons privilégié la réponse individuelle contre les débats collectifs. Chacun peut maintenant examiner les réponses en détail. Au delà nous pouvons aussi déduire quelques dominantes du comportement et des attentes du milieu lycéen quant à l'hébergement.

2.1 C'est d'abord le sérieux et la sincérité des réponses d'où est exclue toute agressivité. L'enquête révèle une grande sérénité dans les relations au sein de la collectivité scolaire. L'internat n'est plus contesté pour des motifs relationnels entre adultes et jeunes.

2.2 En contrepartie, les jeunes lycéens donnent largement la priorité aux bonnes conditions de travail, lesquelles passent certainement par des équipements appropriés. Ils voudraient améliorer leurs possibilités de travail personnel. Mais il apparaît également très fortement un appel à l'aide pour ces temps de travail individuels. X

L'émulation et le désir de réussir transparaisent dans toute l'enquête et l'internat, sous réserve d'aménagements nécessaires, est désignée majoritairement comme la formule la plus valable.

C'est ainsi qu'on observe beaucoup moins de résistance à quitter le milieu familial et son environnement pour un internat rénové. Il serait opportun d'affiner cette recherche.

2.3 En conséquence les suggestions concernant d'autres formes d'hébergement lycéen reçoivent des accueils divers. C'est un refus franc et massif de l'hébergement chez l'habitant (faut-il y voir implicitement la reconnaissance de la sécurité que procure l'internat face aux risques encourus par les adolescents?).

C'est par contre un intérêt très marqué pour le Foyer en dehors du lycée mais sous réserve qu'il dispose des moyens et personnes garantissant là aussi de bonnes conditions de travail. X

2.4 Un second appel est évident. Il concerne les conditions de la restauration où le bruit, les mouvements des élèves et du matériel, le manque de temps sont fréquemment mis en cause. Il y aurait ici aussi une recherche à poursuivre.

2.5 Un troisième besoin formulé concerne les possibilités de loisir-détente. Ce besoin est complémentaire du besoin affirmé concernant le travail scolaire. Un quart des réponses seulement signalent l'existence des locaux spécifiques au foyer socio-éducatif. X

Il serait très risqué de tenter une conclusion générale.

Peut-on au moins remarquer que l'image de l'internat a beaucoup évolué. Ce n'est plus la pension-sanction bien qu'on lui demande toujours de surveiller (veiller sur) les comportements et la sécurité des adolescents.

Le ramassage scolaire n'est plus la solution dès que l'éloignement s'accroît.

L'internat, en régression ces dernières années, n'est-il pas une institution désuète?

Loin d'être condamné, à l'issue de cette enquête, l'internat est appelé (et par tous les enquêtés) à jouer demain un rôle accru sous réserve qu'il procède aux nécessaires adaptations.

Et les pistes de ces adaptations sont clairement amorcées, il reste à les affiner.

ANNEXES

1 - Etude de la répartition et de l'évolution des effectifs par mode d'hébergement - Années 70-84	P. 32
2 - Statistique des élèves des établissements publics et privés du second degré - Année 84-85	P. 34
3 - Résultats de l'enquête du Conseil Régional du Centre et de l'Académie d'Orléans-Tours sur le cadre de vie des internats -Mai 1986	P. 36
4 - Questionnaire du Bureau SOCOTEC pour recenser les travaux à entreprendre dans les bâtiments - Conseil Régional d'Auvergne, septembre 1985.	P. 39
5 - Une étude expérimentale de transformation d'un dortoir, en Ontario - Canada (1969)	P. 41
6 - Questionnaires	P. 47
a - Feuille d'accompagnement des questionnaires	P. 48
b - Première question pour parents/élèves internes.	P. 49
c - Première question pour parents/élèves demi-pensionnaires.	P. 52
d - Partie commune du questionnaire pour parents et élèves.	P. 54
e - Pour le personnel administratif des lycées.	P. 59

FRANCE métropolitaine
PUBLIC - PRIVETABLEAU I
EVOLUTION DE LA REPARTITION DES ELEVES1983 - 1984
Rappel 1970-1971
1975-1976 à 1982-1983

ANNEES SCOLAIRES	Répartition de 100 élèves des établissements publics				Effectifs correspondants	Répartition de 100 élèves des établissements privés				Effectifs correspondants
	Externes	demi-pension	Internes	Total		Externes	demi-pension	Internes	Total	
1970-1971	48,1	40,9	11,0	100,0	3 427 000	47,4	30,6	22,0	100,0	894 000
1975-1976	46,2	45,5	8,3	100,0	3 962 100	42,9	40,3	16,8	100,0	979 500
1976-1977	45,6	46,6	7,9	100,0	4 023 500	42,4	41,2	16,4	100,0	997 500
1977-1978	44,8	47,4	7,8	100,0	4 029 700	42,2	41,9	15,9	100,0	999 600
1978-1979	44,1	48,5	7,4	100,0	4 051 300	42,0	43,0	15,0	100,0	1 010 100
1979-1980	43,6	49,3	7,1	100,0	4 064 000	42,1	43,7	14,2	100,0	1 031 400
1980-1981	43,4	49,6	7,0	100,0	4 057 800	42,3	44,3	13,5	100,0	1 050 000
1981-1982	43,4	49,9	6,7	100,0	4 082 200	42,6	44,9	12,6	100,0	1 071 700
1982-1983	43,1	50,5	6,4	100,0	4 155 600	42,6	45,5	11,9	100,0	1 084 400
1983-1984	43,1	50,8	6,1	100,0	4 225 200	42,7	46,1	11,2	100,0	1 113 600

FRANCE métropolitaine
PUBLICTABLEAU II
REPARTITION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT DU SECONDE DEGRE
PAR MODE D'HEBERGEMENT1983 - 1984
Rappel
1982 - 1983

CATEGORIES D'ELEVES PAR ETABLISSEMENT	Répartition par niveau					ENSEMBLE tous niveaux	Dont jeunes filles	Pour comparaison Ensemble 1982-1983
	1er cycle	CPN CPA	2e cycle court	2e cycle long (3)	au-delà 2e cycle (4)			
Effectif total	1 409	327	33 284	880 811	86 182	1 002 013	546 217	985 234
Dont en % :								
• externes	12,4	65,1	26,9	37,1	43,9	37,4	39,9	37,4
• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	85,7	31,2	48,4	51,1	37,6	49,9	49,5	49,3
• Internes	1,9	3,7	24,7	11,8	18,5	12,7	10,6	13,3
Effectif total	2 486 039	122 018	8 811	945	-	2 617 813	1 333 023	2 566 776
Dont en % :								
• externes	47,9	55,8	47,4	58,6	-	48,2	48,8	48,4
• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	51,3	43,4	51,1	40,9	-	50,9	50,5	50,6
• Internes	0,8	0,8	1,5	0,5	-	0,9	0,7	1,0
Effectif total	-	15 694	589 430	239	-	605 363	259 067	603 563
Dont en % :								
• externes	-	45,6	29,7	28,9	-	30,1	33,8	29,5
• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	-	49,3	51,9	35,1	-	51,8	51,9	52,0
• Internes	-	5,1	18,4	36,0	-	18,1	14,3	18,5
Nombre :								
• d'externes	1 184 083	75 078	187 050	327 069	37 776	1 811 056	951 087	1 782 514
• d'externes surveillés	5 888	356	1 221	438	70	7 973	4 238	7 595
• de $\frac{1}{2}$ pensionnaires	1 276 619	60 834	326 483	450 921	32 394	2 147 251	1 078 119	2 098 871
• d'Internes externes	411	31	1 266	2 331	4 700	8 739	2 064	8 700
• d'Internes	20 447	1 740	115 505	101 236	11 242	250 170	102 799	257 893
Total	2 487 448	138 039	631 525	881 995	86 182	4 225 189	2 138 307	4 155 573
En % :								
• externes (1)	47,9	54,6	29,8	37,1	43,9	43,1	44,7	43,1
• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	51,3	44,1	51,7	51,1	37,6	50,8	50,4	50,5
• Internes (2)	0,8	1,3	18,5	11,8	18,5	6,1	4,9	6,4

(1) Y compris externes surveillés

(2) Y compris Internes externes

(3) Y compris TI'

(4) Classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs

FRANCE métropolitaine
PRIVE

TABLEAU III
REPARTITION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT DU SECONDE DEGRE
PAR MODE D'HEBERGEMENT

1983 - 1984
Rappel 1982 - 1983

CATEGORIES D'ELEVES PAR ETABLISSEMENT		Répartition par niveau					ENSEMBLE tous niveaux	Dont jeunes filles	Pour comparaison Ensemble 1982-1983
		1er cycle	OPPH CPA	2e cycle court	2e cycle long (3)	au-delà 2e cycle (4)			
Lycées	Effectif total	12 750	1 768	51 289	262 832	24 381	353 020	192 553	345 514
	Dont en % :								
	• externes	44,2	37,8	44,2	47,4	88,2	49,6	52,8	49,7
	• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	40,2	54,6	39,1	36,4	6,1	34,9	34,5	34,2
• Internes	15,6	7,6	16,7	16,2	5,7	15,5	12,7	16,1	
Collèges	Effectif total	611 007	10 015	326	144	-	621 492	306 460	603 298
	Dont en % :								
	• externes	36,2	36,3	4,3	21,5	-	36,2	38,5	35,9
	• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	55,7	55,3	19,9	21,5	-	55,7	55,5	55,1
• Internes	8,1	8,4	75,8	57,0	-	8,1	6,0	9,0	
L.E.P.	Effectif total	9	4 914	127 535	209	2 260	134 927	89 434	131 987
	Dont en % :								
	• externes	44,4	43,2	55,2	72,7	97,9	55,5	61,8	55,4
	• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	55,6	45,7	31,5	27,3	0,8	31,5	30,4	31,3
• Internes	-	11,1	13,3	-	1,3	13,0	7,8	13,3	
Cours comp	Effectif total	4 127	35	-	27	-	4 189	1 304	3 624
	Dont en % :								
	• externes	20,0	-	-	7,4	-	19,8	26,8	20,0
	• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	49,6	65,7	-	92,6	-	50,0	50,8	47,3
• Internes	30,4	34,3	-	-	-	30,2	22,4	32,7	
Tous établissements	Nombre :								
	• d'externes	200 166	6 027	90 306	109 987	23 462	429 948	251 601	415 989
	• d'externes surveillés	27 578	398	2 804	14 799	246	45 825	23 719	46 304
	• de $\frac{1}{2}$ pensionnaires	347 509	8 772	60 336	95 711	1 510	513 838	264 212	493 562
	• d'Internes externes	1 596	71	2 195	2 452	241	6 555	3 162	6 964
	• d'Internes	51 044	1 464	23 509	40 263	1 182	117 462	47 061	121 604
	Total	627 893	16 732	179 150	263 212	26 641	1 113 628	589 751	1 084 423
	En % :								
	• externes (1)	36,3	38,4	52,0	47,4	89,0	42,7	46,7	42,6
	• $\frac{1}{2}$ pensionnaires	55,3	52,4	33,7	36,4	5,7	46,2	44,8	45,5
• Internes (2)	8,4	9,2	14,3	16,2	5,3	11,1	8,5	11,9	

(1) Y compris externes surveillés

(2) Y compris Internes externes

(3) Y compris TI¹

(4) Classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs

SOURCE - Ministère de l'Education Nationale
Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques
Sous Direction des Enquêtes Statistiques et des Etudes
SIGES VANVES

STATISTIQUES DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS PUBLIC DU SECOND DEGRE

ANNEE SCOLAIRE 1984-1985

Récapitulation Académie de Rennes

CLASSES ET CYCLES		LYCEES	LYCEES ENS. PROF.	TOUS ETABLISSE- MENTS
		49	52	101
CPPN + CPA			692	692
2nd cycle court	CEP		209	209
	CAP 3	460	12299	12759
	CAP 2	42	518	560
	BEP	1249	8616	9865
TOTAL		1751	21642	23393
2nd cycle long	BACCALAUREAT	12800		12800
	2eme PROF LONG	239	24	263
	TOTAL	13039	24	13063
1ere	BACCALAUREAT	6945		6945
	BAC TECHNIC.	3922		3922
	PROF LONG	725	32	757
	TOTAL	11592	32	11624
Term	BACCALAUREAT	7002		7002
	BAC TECHNIC.	4178		4178
	PROF LONG	321	32	353
	TOTAL	11501	32	11533
TOTAL		36132	88	36220
CLASSES DE TI		33		33
CLASSES PREPAR AUX G.E.		1601		1601
SECTIONS DE TS		2240		2240
TOTAL GENERAL		41757	22422	64179
DONT	DEMI-PENSIONNAIRES	22318 53%	11095 49%	33413 52%
	INTERNES	7287 18%	7768 35%	15055 23%
	EXTERNES	12152 29%	3559 16%	15711 25%

SOURCE : Ministère de l'Education Nationale
Service de la Prévision des Statistiques et de l'Evaluation
Sous-Direction des Enquêtes Statistiques et des Etudes.

STATISTIQUES DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS PRIVES DE SECOND DEGRE

ANNEE SCOLAIRE 1984-1985

Récapitulation Académie de Rennes

		! ECOLES SEC. ! ! ET TECHNIQ ! ! (ES-ET-EST)!	! ECOLES TECHN. ! ! 2°cycle court ! ! (ETC)	! TOUS ETABLISSE- ! MENTS			
1er cycle	6°	14					
	5°	12					
	4°	34					
	3°	54					
	TOTAL	114		114			
	CPPN + CPA	453	186	639			
2nd cycle court	CEP	40	26	66			
	CAP 3	2516	2865	5381			
	CAP 2	179	564	743			
	BEP	5922	4125	10047			
	TOTAL	8657	7580	16237			
2nd cycle long	2eme	BACCALAUREAT	9956	27	99830		
		PROF LONG	88		88		
		TOTAL	10044	27	10071		
	1ere	BACCALAUREAT	5295		5295		
		BAC TECHNIC.	2672		2672		
		PROF LONG	875		875		
		TOTAL	8842		8642		
	Term	BACCALAUREAT	5704		5704		
		BAC TECHNIC.	3166		3166		
		PROF LONG	85		85		
TOTAL		8955		8955			
TOTAL	27841	27	27868				
CLASSES DE TI		209		209			
CLASSES PREPAR AUX G. E.		87		87			
SECTIONS DE TS		1350	95	1445			
TOTAL GENERAL		38711	7888	46599			
DONT	! DEMI-PENSIONNAIRES	17018	44%	3147	40%	20165	43%
	! INTERNES	8883	23%	1827	23%	10710	23%
	! EXTERNES	12810	33%	2914	37%	15724	34%

SOURCE : Ministère de l'Education Nationale
Service de la Prévision des Statistiques et de l'Evaluation
Sous-Direction des Enquêtes Statistiques et des Etudes.

ETUDE SUR LE CADRE DE VIE DES INTERNATS
 REALISEE A PARTIR DES BESOINS RESSENTIS PAR LES ELEVES

ACADEMIE D'ORLEANS TOURS - CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

MAI 1986

260 élèves internes scolarisés dans 81 établissements relevant de la compétence de la Région ont été questionnés au cours de l'année 85-86. Cette enquête a été menée par du personnel de l'Education Nationale (Inspecteur Pédagogique Régional Vie Scolaire, Proviseur Chargé de la cellule Vie Scolaire au Rectorat, Conseiller Principal d'Education, Conseiller d'Education,....).

Elle a essentiellement porté sur les "caractéristiques personnelles de l'élève interne, son vécu et ses souhaits, et les aspects architecturaux des internats".

L'analyse des réponses a permis de dresser une synthèse des besoins et des attentes en matière d'hébergement organisée par thèmes :

A. Architecture dans son aspect extérieur:

- elle doit être :
- mieux adaptée aux conditions climatiques
 - être moderne mais non futuriste
 - éviter une impression de masse
 - privilégier les bâtiments à un étage maximum
 - privilégier les grandes surfaces vitrées au détriment des murs en "béton"

La spécificité des lieux de vie par rapport aux lieux de travail apparaît comme importante; pour 96% des élèves, l'internat doit être dans un cadre de verdure naturel, entretenu (arbres, pelouses, fleurs, pièce d'eau, statues...).

Un complexe sportif intégré au lycée, et proche de l'internat est plébiscité par les élèves interrogés, avec utilisation possible pendant les temps de loisirs".

B. Architecture intérieure :

Les souhaits des élèves correspondent à la situation vécue dans l'établissement: - chambre vaste de 1 à 4 lits avec salle d'eau attenante et bureau de travail pour chaque élève

Les dortoirs de 8 lits sont refusés par plus de 68% des élèves. Ils sont demandeurs de salles pour travailler en groupe, à proximité des chambres. Notamment des salles de travail spécialisées (dessin, dactylo, micro-informatique, musique,...), réclamées par 73% des élèves. Le besoin d'accéder facilement à une bibliothèque ou un CDI apparaît également.

Les équipements permettant le rangement des affaires des élèves de façon souple et sûre sont quasi inexistantes dans les établissements de la région.

En ce qui concerne les loisirs, 74% des élèves demandent une grande salle à usage de foyer ou de cafeteria. Ils demandent que soient prévus dès la construction des salles de théâtre ou de danse, auditorium, salle vidéo et de projection, ateliers pour diverses activités manuelles, salons de détente équipés pour consultation de revues, salle de spectacle ou polyvalente.

La restauration en self est souhaitée par 81% des élèves, avec tables de 4 à 6 places, couleurs chaudes, ambiance reposante, plantations, bonne climatisation, bonne acoustique et possibilité de sonorisation musicale.

75% des élèves expriment un réel besoin de détente entre 12 h et 14 h.

68% des élèves souhaitent disposer d'une buanderie équipée pour le lavage et le séchage de linge.

Des demandes pour disposer de petites cuisines sommairement équipées et réparties dans l'internat sont fréquentes.

Il apparaît un besoin de plus en plus important pour la variété et l'originalité dans la finition des peintures (...) et de plantes vertes à l'intérieur de l'établissement.

C. Equipements intérieurs

2 Préoccupations (...)

- disposer d'une bonne isolation thermique et d'un bon système de chauffage efficace, souple et modulable
- disposer d'un bon confort sanitaire, surtout avoir une bonne robinetterie

La bonne acoustique et la bonne isolation phonique des pièces souhaités (...) fait sévèrement critiquer le réveil par sonnerie stridente (...).

La demande est générale pour un éclairage souple et adapté pour le confort visuel associé à un éclairage individuel demandé par 83% des élèves.

D'autres services sont réclamés.

95% des élèves utilisent une cabine téléphonique qu'il souhaitent voir se multiplier et se rapprocher des chambres.

82% demandent des kiosques à journaux

80% des distributeurs de timbres

70% des photocopieurs

67% des distributeurs de tickets de bus

56% des photomaton

40% des distributeurs de billets de banque

D. Mobilier et petit équipement

L'étude montre de façon quasi générale que les élèves souhaitent du mobilier en bois, de plus grande qualité et récent.

Plus de 66% des réponses soulignent le besoin de disposer d'une table de chevet. Certains précisent la nécessité d'une chaise, bureau ou table de travail, armoire ou étagères supplémentaires, prises de courant personnelle, porte-manteaux dans les armoires, quelques-uns souhaitent la T.V. dans les chambres.

Ce mobilier pouvant être différent d'une chambre à l'autre.

Il semble important à beaucoup de pouvoir disposer dans les chambres d'une grande glace, de rideaux et de volets aux fenêtres.

CONCLUSION

Une première observation nous conduit à souligner l'écart entre la situation matérielle existante et les besoins exprimés par les élèves; ces besoins s'avèrent d'ailleurs très raisonnables même si les réponses à la dernière question sur l'internat idéal ont permis de donner libre cours à l'imagination.

L'inadéquation de nombreux locaux semble être due notamment à : l'ancienneté, la vétusté, le vieillissement trop rapide et l'inadaptation des aménagements intérieurs.

L'amélioration des sanitaires, des équipements électriques et enfin du chauffage est souhaitée massivement.

Des salles d'animation et de travail en nombre suffisant sont demandées avec les équipements appropriés.

Bien que les besoins des demi-pensionnaires et des internes soient communs à certains moments de la journée, il est souligné avec force la nécessité d'un lieu de vie "internat" préservé des activités de l'externat même si géographiquement il doit rester intégré à l'établissement.

Une forte demande de convivialité s'exprime à travers les résultats de l'enquête. Elle s'organise autour de deux axes : le lycée comme lieu d'enseignement et comme lieu d'activités socio-culturelles et sportives.

La rigidité et le caractère impersonnel des internats actuels se trouvent rejetés au bénéfice d'une appropriation de l'espace lié à une souplesse d'utilisation.

L'enquête aura également mis en évidence la nécessité de prendre davantage en considération les besoins des élèves en adaptant les modes de fonctionnement des établissements et les règles de vie collective.

Nous soulignerons enfin, au moment où s'accroît la demande de scolarisation dans le second cycle, le danger d'augmenter les capacités d'accueil à l'externat au détriment de l'internat.

Le cadre de vie constitue un facteur d'équilibre et semble à ce titre participer d'une réelle préoccupation des élèves. Il constitue un élément déterminant dans la réussite de leur formation et de leur éducation.

SOURCE : CONSEIL REGIONAL AUVERGNE.

Mission technique confiée au Bureau SOCOTEC, destinée d'une part à établir un diagnostic des bâtiments , et d'autre part, à établir la liste, de façon la plus exhaustive possible, des travaux de réparation à entreprendre. Septembre 1985

LISTE DES INFORMATIONS ET DOCUMENTS SOUHAITES PAR LE BUREAU SOCOTEC

I. Recueillir des informations et des renseignements généraux sur l'établissement

- . Nom du Chef d'établissement
- . N° de téléphone
- . Nom du responsable d'entretien (Factotum)
- . Capacité réelle en 1985
- . Effectif à la rentrée 1985
- . Mode de fonctionnement de la demi-pension
- . Surface hors-oeuvre au sol
- . Surface hors-oeuvre développée
- . Surface chauffée
- . Travaux récents d'entretien
- . Travaux programmés à court terme
- . Travaux souhaités par le Chef d'Etablissement ou le Propriétaire
- . Dans le cas d'un LYCEE de moins de 10 ans, existe-t-il une action de recours en garantie décennale?

II. Collecter les plans et documents indispensables pour effectuer les relevés

- . Extrait de plan et de matrice cadastrals (comportant les références et les surfaces)
- . Plan masse
- . Plans des bâtiments par niveau (type plan Sécurité affiché dans les couloirs)
- . Plan d'architecture

- . Plan d'exécution
- . Carnets d'Identité et d'Auscultation type Education Nationale
- . Extrait du registre de Sécurité
- . Procès-verbaux de la Commission Communale ou Départementale de Sécurité
- . Rapports des Contrôleurs Techniques
 - Electricité
 - Gaz
 - Chaufferie
- . Rapport de Diagnostic Thermique
- . Contrats d'exploitation et d'entretien (Citer les Sociétés ou Entreprises Contractantes)
 - Chauffage
 - Ascenseurs, monte-charge
 - Alarme
 - Incendie
 - Extincteurs
 - Téléphone
 - Equipement Cuisine
 - Etc.....

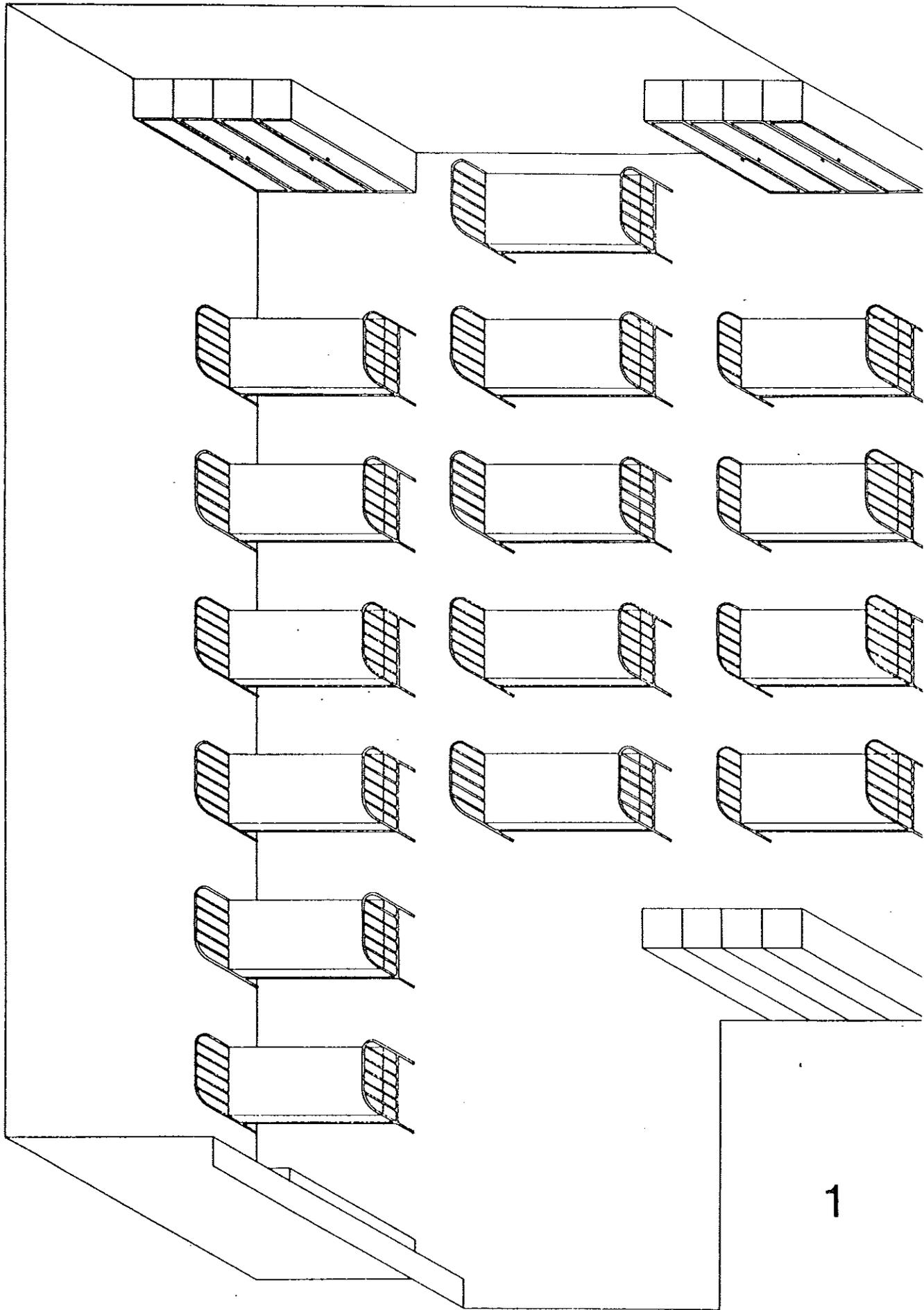
ANNEXE 5

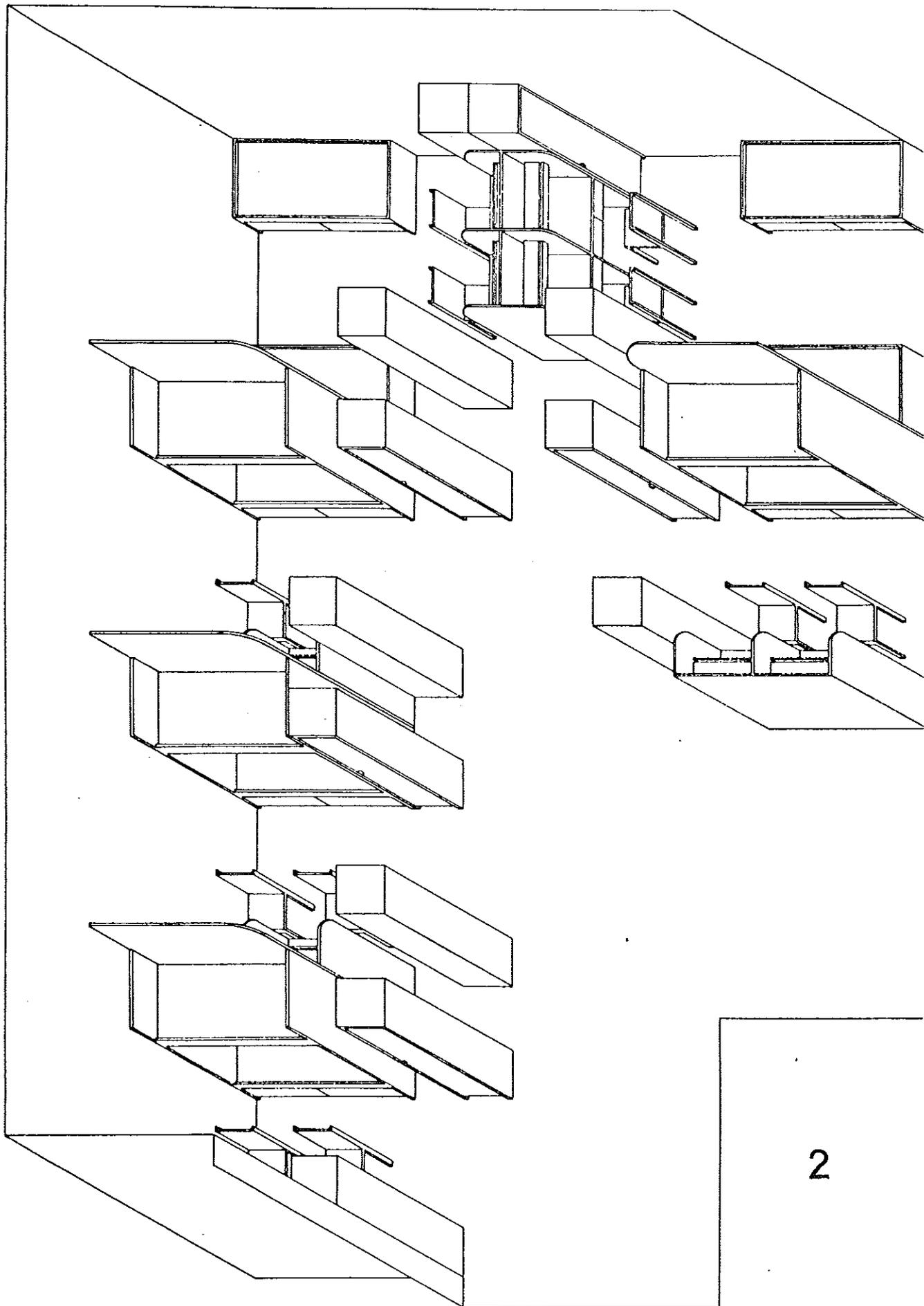
Etat d'Ontario, Canada 1969

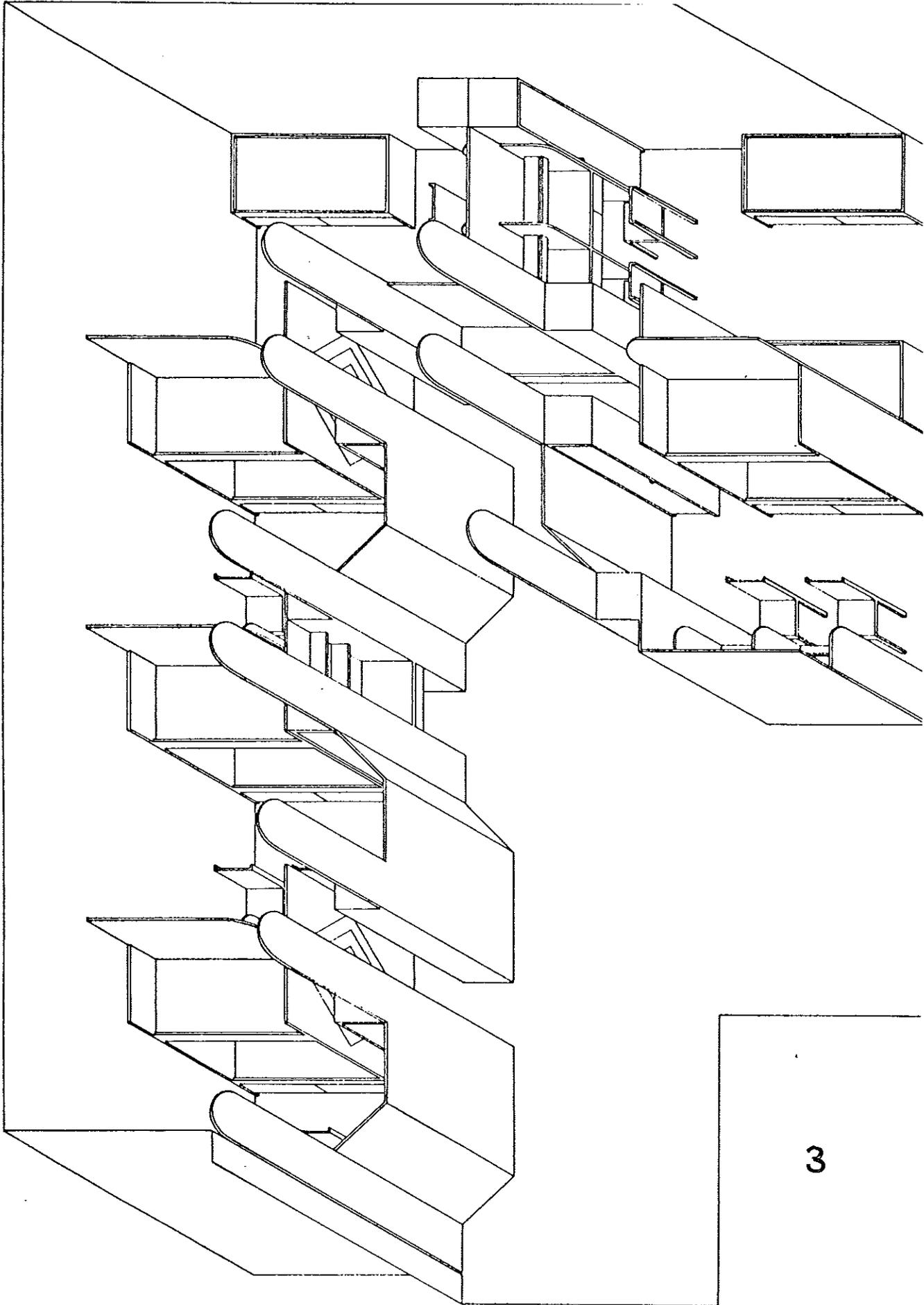
Transformation d'un dortoir en alvéoles de couchage et de travail et coin de réunion après consultation des usagers. Ecole pour aveugles et muets.

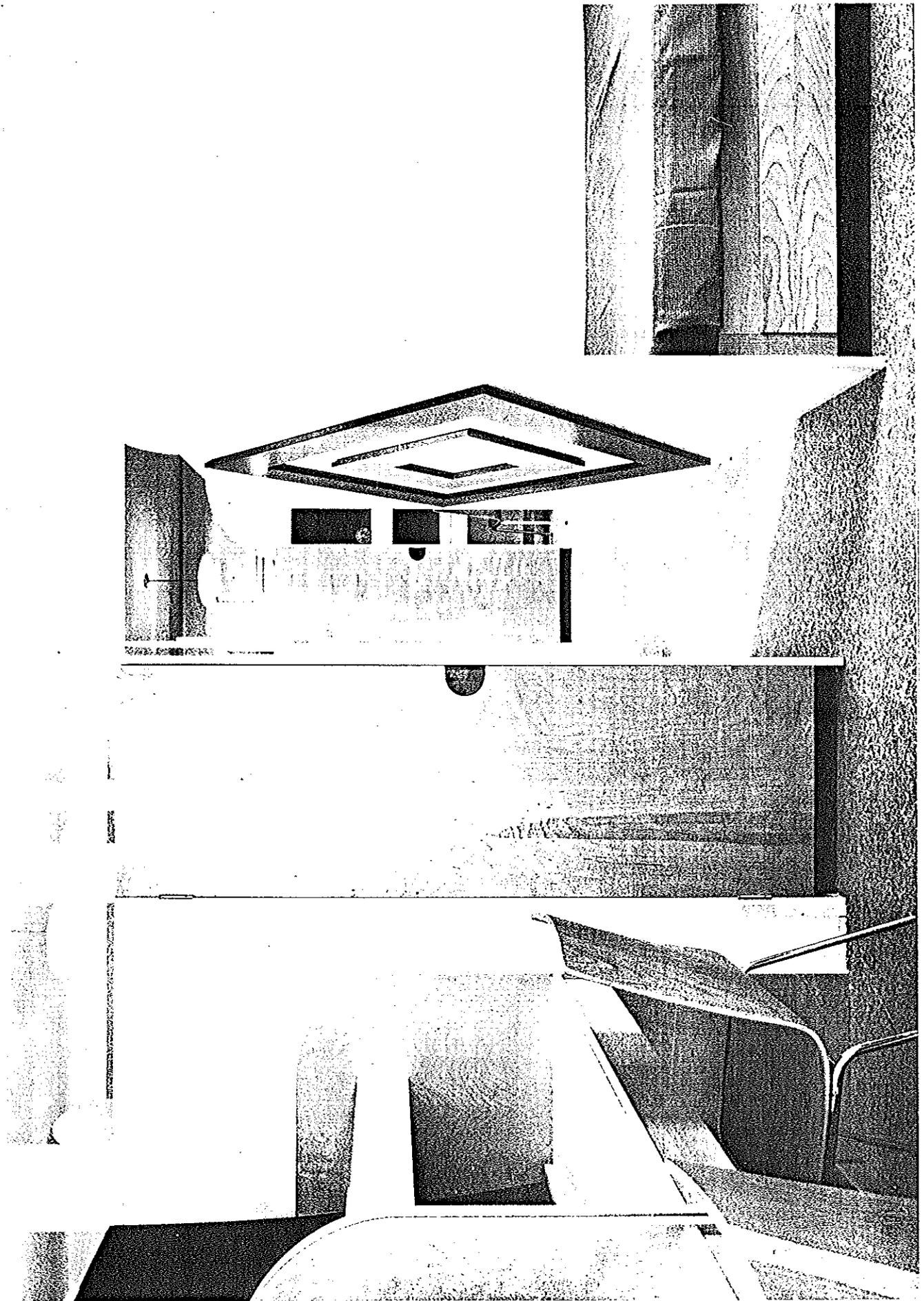
Perspectives cavalières.

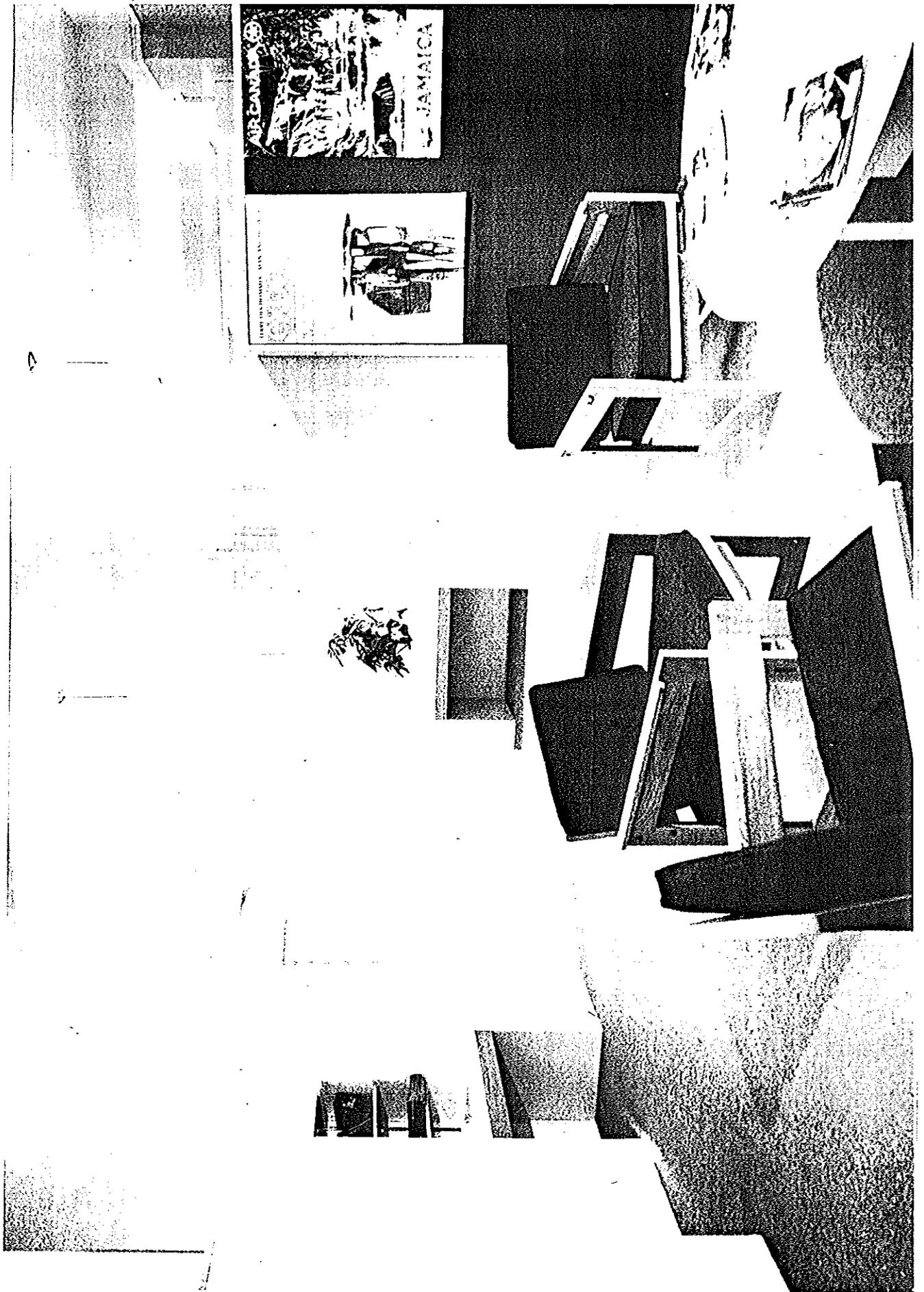
- Planche 1 - Etat d'origine : 15 lits
- Planche 2 - Le réaménagement avec lits superposés, alvéoles pour 2 comportant le coin de travail individuel et les placards individuels (12 lits)
- Planche 3 - Etat définitif : Installation de cloisonnettes - écran pour ménager l'intimité de chaque alvéole. Un espace a été prélevé à l'entrée pour un coin de rencontre avec une table basse et 4 à 5 chauffeuses
- Planche 4 - photo d'une alvéole
- Planche 5 - Le coin de rencontre











ANNEXE 6

- A. Feuille d'accompagnement des questionnaires
- B. Première question du questionnaire pour parents et élèves internes
- C. Première question du questionnaire pour parents et élèves demi-pensionnaires
- D. Partie commune du questionnaire pour parents et élèves
- E. Questionnaire pour les responsables administratifs

ENQUETE SUR LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT DANS LES LYCEES.

1. POUR QUI ET POURQUOI CETTE ENQUETE ?

Dans le cadre de la loi de décentralisation, le Conseil Régional assure la gestion matérielle des bâtiments de lycées. Cette enquête est donc effectuée à la demande du Conseil Régional de Bretagne. Celui ci souhaite à la fois dresser un premier constat de la situation des internats lycéens mais aussi recueillir des suggestions visant à leur amélioration.

2. QUI CONDUIT CETTE ENQUETE ?

C'est l'Association Pour l'Environnement Pédagogique Bretagne (A.E.P.Bretagne, siège social 30 rue Brizeux 22000 Saint Briec tél. (96 33 17 96).

Elle regroupe des pédagogues, architectes, économistes, sociologues, et étudie entre autres les problèmes de conception, d'aménagement, d'équipement des locaux et espaces scolaires.

Elle prend en compte réellement les besoins découlant du projet éducatif d'une part et les possibilités de réalisation d'autre part.

3. QUI EST SOLLICITE POUR REpondre A CETTE ENQUETE ?

Il n'était pas possible de questionner tous les intéressés.

Un échantillon a été constitué regroupant :

- . des responsables : administrateurs, gestionnaires, pédagogues, éducateurs
- . des usagers : parents, élèves
- . des associations spécialisées dans l'hébergement collectif d'adolescents

VOUS ETES SOLLICITE POUR REpondre A CE QUESTIONNAIRE

Merci de votre contribution.

Nous vous demandons de le remplir à titre individuel.

Veillez le remettre avant le 30 MAI 1986 à : (1)

- l'établissement scolaire dont vous dépendez
- l'A.E.P., 30 rue Brizeux 22000 Saint Briec
- autre destinataire à spécifier

(1) Cocher la mention retenue

QUESTIONNAIRE sur les conditions d'hébergement en lycée et les suggestions pour les améliorer. (PARENTS/ELEVES INTERNES)

Quelle est votre situation?

élève

âge :

classe (ou section) :

interne :

Externe interné :

Parent d'élève

autre situation à préciser :

enseignant éducateur responsable d'association socio-éducative

1. Conditions d'hébergement actuel en internat

1.1 Préciser la forme d'hébergement qui vous est réservée dans votre établissement ?

. dortoir

effectif par dortoir :

. chambres

effectif par chambre :

1.2 Quels sont les équipements de ces chambres ou dortoirs?

1.21 Installations sanitaires

	contigu au dortoir ou à la chambre	au même étage mais distant de (en m)	à un autre étage
douche			
W.C.			
lavabo			

La situation est :

très satisfaisante assez satisfaisante

peu satisfaisante insatisfaisante

1.2.2 Existe-t-il des équipements pour le travail personnel?

non oui préciser lesquels

1.6 Pour quelles raisons n'avez-vous pas choisi la demi-pension?

1.7 Quel est le coût par trim. de la pension en internat F.

1.8 L'hébergement tel qu'il est conçu vous paraît-il satisfaisant ?

. En ce qui concerne les relations entre les jeunes?

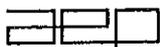
pourquoi principalement?

très satisfaisant
assez satisfaisant
peu satisfaisant
pas satisfaisant

. En ce qui concerne les relations jeunes/adultes ?

pourquoi principalement?

très satisfaisant
assez satisfaisant
peu satisfaisant
pas satisfaisant



QUESTIONNAIRE sur les conditions d'hébergement en lycée et les suggestions pour les améliorer. (PARENTS/ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES)

Quelle est votre situation?

élève

âge :
classe (ou section) :

Parent d'élève

autre situation à préciser :

enseignant éducateur responsable d'association socio-éducative

1. Les conditions de transports scolaires ou du ramassage scolaire

1.1 Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement entre chez vous et votre établissement scolaire ?

- un moyen de transport public lequel?
- le ramassage scolaire
- autre moyen de transport lequel?
- aucun : à pied

1.2 Quels sont les horaires

- . du départ le matin de la maison :
- . du retour le soir à la maison :
- . du début des cours :
- . de la fin des cours :

1.3 Estimez-vous que les moyens de transport sont :

- très confortables
- assez confortables
- peu confortables
- très inconfortables

Vous pouvez expliquer votre réponse

1.4 La sécurité de ces moyens de transports vous semble

- très bonne
- assez bonne
- mauvaise
- très mauvaise

Vous pouvez expliquer votre réponse

1.5 Le coût personnel de ces transports

Quel en est le montant annuel :

Ce coût vous paraît-il :

- très élevé
- assez élevé
- peu élevé
- très peu élevé

1.6 Quels sont à propos de ces conditions de transports:

1.6.1 Vos commentaires

1.6.2 Vos suggestions et souhaits

1.7 Pour quelles raisons avez-vous choisi la demi-pension?

1.8 Pour quelles raisons n'avez-vous pas choisi l'hébergement en internat?

1.9 Quel est le coût par trimestre, de la demi-pension? F.

1.10 Souhaiteriez-vous des modifications du temps scolaire (horaires journaliers, répartition dans la semaine)?

oui non

Si oui précisez quelles modifications :

Faudrait-il alors modifier aussi les transports scolaires et comment? :

2. Conditions de restauration

2.1 Horaire des services matin :
 midi :
 soir :

2.2 Quel est le type de service?

à table
en self nombre de files :

2.3 Quelle est votre appréciation sur le cadre et l'organisation?

	très bonne	bonne	mauvaise	très mauvaise
. ambiance - cadre	: <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. bruit	: <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. circulation des élèves	: <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. temps d'attente	: <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. temps pour le repas	: <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.4 Quelle est votre appréciation concernant les repas?

	très bonne	bonne	mauvaise	très mauvaise
. qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. quantité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.5 Existe-t-il en dehors des repas des possibilités de "casse-croûte"

oui non

Souhaiteriez-vous en avoir ? oui non

2.6 Quels sont à propos de la restauration

. vos commentaires?

. vos suggestions et souhaits?

3. Conditions de travail personnel (hors la classe) et possibilités de loisirs - détente - sports

3.1 Travail personnel

Quelles possibilités existent	à quels horaires	dans quels locaux
études surveillées études libres utilisation de ressources C.D.I. groupes de travail entre élèves groupes de travail avec aide		

3.2 Pour le travail personnel hors la classe dans l'établissement scolaire estimez-vous qu'il existe :

. assez de temps . pas assez de temps
. assez d'aide-soutien . pas assez d'aide-soutien
. assez de locaux et moyens pour travailler . pas assez de locaux et moyens pour travailler

3.3 Vos commentaires et suggestions à propos du travail personnel

. commentaires

. suggestions-souhaits

3.4 Selon vous les conditions du travail personnel sont

- plutôt meilleures pour les élèves internes
- identiques pour internes, 1/2 pensionnaires et externes
- plutôt meilleures pour les élèves 1/2 pensionnaires et externes

3.5 Conditions des activités loisirs-détente

3.5.1 Existe-t-il un foyer socio-éducatif? oui non

Si oui :

- . dans quels locaux :
- . quels équipements possède-t-il :
- . quelles sont les activités :
- . quels sont les animateurs :
- . participez-vous à ces activités, pourquoi?

- . quel est votre point de vue sur le foyer socio-éducatif :

3.5.2 Existe-t-il d'autres possibilités de loisirs-détente?

nature de ces activités	dans quels lieux	quels moyens quels équipements	quels horaires

3.5.3 Inversement quelles activités de loisirs-détente souhaiteriez-vous mais qui n'existent pas dans le lycée?

3.5.4 Vos commentaires et suggestions à propos des possibilités de loisir-détente

. commentaires

. suggestions, souhaits

4. Pour ou contre l'hébergement en internat?

Si vous pensez non seulement au cas particulier de votre lycée mais en général à l'ensemble des lycées :

4.1 Selon vous quelles raisons essentielles amènent les familles

- . à demander l'internat
(classer ces raisons selon vous de la plus importante à la moins importante)

- . à refuser l'internat
(classer ces raisons de la plus importante à la moins importante)

4.2 L'hébergement c'est mieux dans le lycée ?

L'hébergement c'est mieux ailleurs ?
Où et pourquoi :

4.3 Quelles améliorations faudrait-il apporter pour que l'internat soit davantage accepté?
(classer les en commençant par la plus importante)

4.3 Connaissez-vous dans ce domaine de l'hébergement des réalisations (en France ou à l'étranger) qui vous satisferaient? Pouvez-vous les décrire et indiquer leur référence?

4.4 Si vous aviez à choisir entre l'internat dans un lycée éloigné mais bien équipé au sein d'une grande ville, et l'externat dans un lycée proche, plus petit, mais moins bien équipé (moins d'options, moins d'enseignants, moins d'équipements scolaires et sportifs...) quel serait votre choix? Classez les motifs de 1 à 5 selon l'importance dans la formule choisie (1= le plus important)

Internat dans grand lycée éloigné (....km?)

N° de votre choix

intérêt du grand nombre d'options (la langue vivante particulière que vous voudriez apprendre ou perfectionner; possibilité d'options facultatives : informatique arts, graphiques, sciences sociales etc...)

plus grande émulation entre élèves

possibilités culturelles importantes (théâtre, cinémas, conférences...)

équipements plus nombreux et mieux adaptés

autres raisons (préciser)

Externat dans petit lycée proche

N° de votre choix

diminution des coûts (transports-hébergement)

moins d'anonymat (ambiance plus familiale)

moins de fatigue pour les élèves

surveillance plus facile pour les parents

autres raisons (préciser)

4.5 Que pensez-vous de la formule d'hébergement en foyers (type foyer d'étudiants ou de jeunes salariés)?

- . à partir de quel âge pensez-vous cet hébergement possible?
- . les parents donneraient-ils leur autorisation au moins de 18 ans?

4.6 Que pensez-vous de l'hébergement chez l'habitant?

- . à partir de quel âge pensez-vous cet hébergement possible?
- . les parents donneraient-ils leur autorisation au moins de 18 ans?

1.7 Coût annuel	coût réel	coût moyen par famille
interne		
demi-pensionnaire		

2. Conditions du ramassage scolaire

2.1 combien d'élèves utilisent le ramassage scolaire?

2.2 Durée des trajets

- . Durée maximale (aller et retour) :
- . Durée moyenne :
- . Horaires extrêmes : départ du matin :
- arrivée du soir :

2.3 Horaires des cours

- . début de journée :
- . fin de journée :

2.4 Vos commentaires et suggestions à propos du ramassage

2.5 Estimez-vous qu'il serait souhaitable :

- . de réduire les effectifs en internat en augmentant le ramassage?

oui non

- . de réduire les effectifs du ramassage en augmentant l'hébergement en internat?

oui non

3. Conditions de restauration

3.1 Nombre et horaires des services

	nombre de services	horaires
matin		
midi		
soir		
autres		

3.2 Quel est le type de service?

- . à table
- . en self nombre de files :

3.3 Quels sont les effectifs?

- . par salles :
- . par tables :
- . nombre de salles :

3.4 Quelle est votre degré de satisfaction sur le cadre et l'organisation ?

	très satisf.	assez satisf.	peu satisf.	pas satisf.
. ambiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. bruit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. circulation des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. circulation du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. temps disponible/élève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.5 Quelle est votre appréciation sur les possibilités que vous avez concernant les repas?

	très satisf.	assez satisf.	peu satisf.	pas satisf.
. qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. quantité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
. conditions de travail des personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.6 Vos commentaires et suggestions à propos de la restauration

4. Conditions de travail personnel (hors classe) et de loisir-détente

4.1 Dans quelles conditions est prévu le travail personnel?

4.1.1 Quels horaires?

4.1.2 Quels locaux?

4.1.3 Sous quelles formes?

- études surveillées
- études libres
- utilisation des ressources du C.D.I.
- groupes de travail entre élèves
- groupes de travail avec aide extérieure (à préciser)
- autres

4.1.4 Est-il prévu des possibilités d'aide, de soutien?
(à préciser) :

4.2 Dans quelles conditions sont possibles les activités loisirs-détente ?

4.2.1 Existe-t-il un foyer socio-éducatif?

Si oui :

- . quels locaux ?
- . quels équipements ?
- . quelles activités ?
- . quels animateurs ?

4.2.2 En dehors du foyer socio-éducatif (éventuellement) quelles sont les possibilités de loisirs?

- . nature des activités
- . moyens mis à disposition (locaux, équipements...)
- . sorties libres? oui non

A quels moments?

4.3 Vos commentaires et suggestions à propos du travail personnel et des loisirs-détente

5. Pour ou contre l'internat ?

5.1 Selon vous quelles raisons essentielles ont amené les parents (Énoncez les par ordre d'importance).

- à demander l'internat ? :

- à refuser l'internat ? :

5.2 Selon vous et pour ce qui concerne l'hébergement lycéen au delà du cadre de votre lycée

5.2.1 - quels sont les problèmes essentiels relatifs à l'hébergement? (Enoncez les par ordre d'importance : 1, 2, 3, 4...)

5.2.2 - Quelles améliorations faudrait-il apporter pour que l'internat soit davantage accepté?

5.2.3 Connaissez-vous dans ce domaine des réalisations (en France ou à l'étranger) qui vous satisferaient?; pouvez-vous les décrire et indiquer leur référence?

5.2.4 Que pensez-vous de la formule d'hébergement lycéen (très satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant, pas satisfaisant).

	très satisf.	assez satisf.	peu satisf.	pas satisf.
- en foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- chez l'habitant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pourquoi ?